

LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION SPORTS DE NATURE

CONTEXTE

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, le Parc naturel régional du Vercors, recrute un(e) chargé(e) de mission sport de nature.

En effet, le territoire du Vercors comporte de nombreux sites de pratique des sports de nature (escalade, canyoning, highline, vol libre...). Ces pratiques connaissent des évolutions qui peuvent générer des conflits d'usage, entre les pratiques, pour des questions de propriété ou avec les enjeux de biodiversité. Un des rôles du Parc naturel régional du Vercors est de proposer une médiation dans le cas de conflits d'usage, en lien étroit avec les Conseils Départementaux qui ont la compétence de définition des Espaces Sites et Itinéraires de pratique.

Un Parc naturel régional est un organisme de missions. Il est créé, ou reconduit, pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités : concevoir et développer des activités économiques et un modèle social durable tout en préservant les patrimoines naturels, culturels et paysagers, les richesses et savoir-faire locaux.

Pour en savoir plus : <https://www.parc-du-vercors.fr/une-institution>

L'équipe technique du Parc naturel régional du Vercors regroupe une soixantaine d'agents de cultures techniques et d'horizons variés. La culture interne favorise la prise d'initiative, la transversalité et la responsabilisation, dans un cadre fixé par l'équipe d'élus.

Sous la responsabilité du Directeur, l'équipe est composée d'un directeur adjoint administratif et financier, des chargés de mission, d'agents techniques et administratifs. L'équipe du Parc s'organise en 6 services thématiques complémentaires qui privilégient la transversalité dans leur approche : biodiversité & ressources naturelles ; agriculture & forêt ; tourisme ; culture, éducation & participation citoyenne ; urbanisme & paysage, énergie, mobilité, information géographique et le service administratif et financier.

Pour en savoir plus : [Equipe technique du PNRV](#)

Vous êtes placé(e) sous l'autorité du responsable de service Accueil des Publics et Tourisme.

ZOOM SUR... LA MISSION :

Le chargé de mission activités de sports de nature, assure le développement raisonné des loisirs et activités sportives en milieu naturel, en cohérence avec les objectifs de développement social, de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement et au développement durable de la charte. Il contribue à faire découvrir le territoire et à organiser la fréquentation. Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées. Il intervient en médiation sur les sites à enjeux. Il est en relation étroite avec les Conseils Départementaux de l'Isère et de la Drôme.

Mettre en oeuvre les actions concernant les Activités de Plein Air

- Gérer la Médiation des activités et des sites
- Assurer le lien avec les acteurs,
- Assurer la mise en place d'outils de médiation environnementale

- Accompagner l'aménagement des dites

Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :

- Proposer et mettre en oeuvre les orientations de la charte du PNR et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, stratégie, financement, montage, mise en oeuvre, animation et communication, suivi et évolution)
- Monter et suivre des dossier en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)
- Gérer les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis).
- Apporter un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à votre domaine d'activités.
- Assurer une veille technique dans son domaine,

Assurer le développement raisonné des loisirs et des sports de nature :

- Réaliser ou faire réaliser des inventaires et des expertises (espaces, sites et itinéraires sports nature) en lien avec les partenaires externes,
- Mettre en valeur l'offre de sentiers existants en plan patrimonial ou paysager (mise en tourisme promotion), assurer l'accompagnement de projets en matière d'itinérance
- Émettre des préconisations, des avis dans le cadre de la CDESI (Commission départementale espaces sites et itinéraires)
- Se charger d'apporter une assistance technique aux projets d'aménagements structurants sports nature et conduit des projets d'aménagements ou d'équipements structurants en maîtrise d'ouvrage PNR (études foncières, avant projets sommaires, avant projets définitifs) pour les collectivités en partenariat avec des bureaux d'études, en développant notamment les projets intégrant les labels qualité, accessibilité et les agréments.
- Apporter son appui en cas de conflits d'usages et de problèmes fonciers
- Assurer l'évaluation des équipements PNR du territoire (ex : mobilier d'interprétation) et des conventions passées avec les collectivités, dans le cadre d'un suivi stratégique des projets et des équipements.

Assurer un suivi de fréquentation des milieux naturels :

- Travailler sur des indicateurs d'impact des sports de nature sur le milieu naturel et leur évaluation
- Assure une veille de connaissance des flux de visiteurs (relevés, consolidation d'enquêtes, diffusion des données).
- Met en place des éco compteurs permettant d'évaluer la fréquentation des sites naturels en vue d'actions de prévention.
- Participe à des études spécifiques (schéma général d'accueil touristique en milieu naturel)
- Met en oeuvre des schémas de circulation des activités motorisées sur le territoire à la demande des collectivités (établit la méthodologie, sensibilise et accompagne les élus aux moments clé de la mise en oeuvre du plan, élabore des outils de sensibilisation et les diffuse).

PROFIL REQUIS

Expérience souhaitée :

Expérience de technicien en collectivité ou de prestataire d'activité de pleine nature, avec une sensibilité territoriale et patrimoniale forte

Un profil personnel de pratiquant d'activités de pleine nature est déterminant ainsi qu'une sensibilisation à toutes les autres pratiques de pleine nature au sein du Vercors.

Savoirs

- ✓ Organisation et fonctionnement des collectivités
- ✓ Organisation et fonctionnement du syndicat mixte
- ✓ Connaissance des équipements structurants (sentiers, itinéraires)
- ✓ Activités tourisme, loisirs, sport nature
- ✓ Gestion des milieux et activités de pleine nature
- ✓ Connaissances réglementaires (environnement, Natura 2000, agriculture etc)
- ✓ Connaissances des dispositifs européens,
- ✓ Modalités de financement

Savoir-faire

Compétences requises :

- ✓ Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)
- ✓ Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahiers des charges)
- ✓ Animation de réunions
- ✓ Techniques de négociation et de persuasion
- ✓ Gestion des conflits
- ✓ Veille technique
- ✓ Bureautique, utilisation de bases de données (systèmes d'information touristique et géographique SIT et SIG)

Savoir-être

Compétences requises :

- ✓ Rigueur, respect des délais et des procédures
- ✓ Organisation, gestion des priorités
- ✓ Analyse et synthèse
- ✓ Adaptabilité, réactivité
- ✓ Force de proposition
- ✓ Sens relationnel
- ✓ Aptitudes au travail en équipe
- ✓ Curiosité, ouverture d'esprit
- ✓ Diplomatie et patience

Organisation du travail :

Vous êtes placé(e) sous l'autorité du responsable de service Accueil et Tourisme.

Résidence administrative: Lans-en-Vercors

Type de contrat :

Contrat à durée déterminée de 1 an, à temps incomplet (0,8 ETP), à compter du 1^{er} septembre 2024 (date d'embauche ajustable en fonction des disponibilités du candidat retenu)

Grade : Ingénieur territorial - catégorie A

Recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, en vertu de l'article L.332-23 1° du CGFP.

L'agent recruté en qualité de non-titulaire sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'ingénieur territorial, selon les modalités de l'article 1-2 du décret 88-145 à savoir les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle.

Formation :

Métier accessible aux titulaires de diplômes de niveau II Master/Master 2 ou expérience équivalente dans le domaine de la filière sportive (sports nature, patrimoine sports nature) et/ou développement local

Permis B exigé.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par mail uniquement à : **rh@pnr-vercors.fr**

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom_Prenom_CDM_sports_nature_LM.pdf

et

Nom_Prenom_CDM_sports_nature_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures :
15/07/2024

Date pour un éventuel entretien : **la 1^{ère} ou 2^{ème} semaine d'août 2024** (date prévisionnelle et indicative sous réserve des disponibilités des candidats)

Prise de poste souhaitée : **1^{er} septembre 2024**

RÉFÉRENTS :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Olivier PUTOT, Directeur du Parc naturel régional du Vercors - olivier.putot@pnr-vercors.fr

